



Fiche-contexte Jérusalem, mai 2015

19 mai 2015



La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine propose un état des lieux de la situation à Jérusalem au regard de l'actualité de colonisation accentuée telle qu'annoncée par le nouveau gouvernement israélien.

En juin 1967, Israël a illégalement annexé Jérusalem-Est pour l'intégrer unilatéralement au territoire israélien.

Le 21 mai est la date anniversaire de la résolution 252 par laquelle en 1968 le Conseil de sécurité de l'ONU déclarait illégale l'annexion de Jérusalem-Est par l'Etat d'Israël. Dans leur dernier rapport confidentiel, les diplomates de l'Union européenne à Jérusalem constatent que la tension dans la ville n'a jamais été aussi forte depuis 1967. Le gouvernement israélien a récemment autorisé la construction de 900 logements de colons à Jérusalem-Est.

On compte 300 200 Palestiniens (soit 37% de la population de la ville) et 207 740 colons israéliens dans Jérusalem-Est.

Colonisation

15 colonies israéliennes ont été illégalement construites à Jérusalem-Est depuis 1967.

En 2014, 3 000 bâtiments ont été mis en chantier pour accueillir des colons. Dans la zone dite « E1 », à l'est de Jérusalem-Est, un projet de construction de 3 500 unités de logement dans des colonies pour 14 500 personnes, encerclerait les quartiers palestiniens et forcerait au transfert 2 800 Bédouins.

En neuf mois de processus de paix sous l'égide des États-Unis en 2014, des plans et appels d'offres ont été émis pour la construction d'au moins 13 851 logements en Cisjordanie et à Jérusalem-Est.

Démolition de maisons / permis de construction

Entre 2000 et 2014, 1 342 maisons palestiniennes ont été détruites par les autorités israéliennes à Jérusalem-Est (dont 98 en 2014).

Un Palestinien doit attendre de 5 à 10 ans sinon plus pour obtenir un permis de construire ; les permis de construire délivrés répondent seulement à 5% des demandes.

Environ 20 000 maisons ont été construites sans permis de construire à cause de ces restrictions. Les familles palestiniennes sont alors sous le coup d'une menace permanente de destruction. Il manque actuellement 42 000 logements pour les Palestiniens.

Permis de résidence

Les habitants palestiniens de Jérusalem-Est ne sont pas des citoyens israéliens mais sont munis d'un titre de « résident permanent » délivré par les autorités israéliennes. C'est le même que celui accordé aux résidents étrangers en Israël. Les détenteurs de permis doivent régulièrement prouver leur résidence afin d'éviter la révocation.

En 2014, 107 résidents palestiniens de Jérusalem-Est ont vu leur statut de résidence révoqué. Depuis 1967, Israël a retiré le permis de résidence à plus de 14 000 Palestiniens.

Le mur

A l'intérieur et sur le pourtour de Jérusalem, le Mur est long de 168 km, seuls 4 km suivent le tracé de la Ligne verte (ligne de démarcation à l'issue de la guerre en 49 à l'issue de la guerre et reconnue comme frontière potentielle).

Plus d'1/4 des résidents palestiniens sont isolés du reste de la ville par le Mur de séparation, restreignant leur accès aux services de base (santé, éducation...).

Pour en savoir plus, consultez nos chiffres-clefs.

Notes aux rédactions, si vous souhaitez davantage d'informations sur la situation actuelle à Jérusalem, nous vous suggérons de rentrer en contact avec :

☐ Michel Warschawski, directeur de l'Alternative Information Center - mikaic@alt-info.org - +972 2 582 2234

☐ Zakaria Odeh, directeur de la Coalition civique pour Jérusalem - odehzakaria@gmail.com - + 972(2) 2343929

- Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [Espace presse](#) > [Fiche-contextes](#) >

- Adresse de cet article : <https://stopcolonies.fr/Fiche-contexte-Jerusalem-mai-2015>